



## Communiqué

Lausanne, le 28 mai 2015

### Mouvement, sport, santé et handicap : Rollodrome à HESAV

Le 28 mai dernier, 14 étudiants de HESAV, de la HES-SO Genève et de la HES-SO Valais ont testé avec leur professeur de physiothérapie, Damien Currat, le Rollodrome à Lausanne. Cette plateforme mobile comprend deux pièces d'appartement adaptées aux personnes en chaise roulante.

Dans un premier temps, les physiothérapeutes de 3<sup>e</sup> année se sont exercés au déplacement urbain en fauteuil roulant. En montant l'Avenue de Beaumont qui est assez pentue, nos étudiants à deux roues et leur accompagnant ont vu la difficulté de l'effort et l'étroitesse des trottoirs. Malgré la nouvelle loi, le mobilier urbain n'est pas encore partout adapté. Damien Currat le constate à Lausanne, ville des trois collines : « A l'arrêt de la gare du M2, la pente est de 12%. C'est très inconfortable à pied, alors imaginez en fauteuil roulant ! La Norme SIA 500 (constructions sans obstacle) prévoit un maximum de 6% et exceptionnellement de 10%. »

Les intervenants du module à option, Isabelle Terrier et Vincent Messara-Yang, ont invité les participants dans l'appartement itinérant. La rampe est un exercice de taille, pour une première fois en chaise roulante. Quant à certains étudiants aguerris, ils étaient déjà à la salle de bains, en moins de temps qu'il ne faut pour le dire. La douche y est adaptée à la hauteur de quelqu'un d'assis sur un strapontin et tout est sécurisé au maximum. Dans l'idéal, il devrait y avoir suffisamment de place pour deux : l'accompagnant (si besoin) et le handicapé. Isabelle Terrier montre une astuce ingénieuse aux physiothérapeutes : « Une maman en situation de handicap nous a demandé d'inventer une table à langer pour sa fille qui se descend et remonte toute seule. On a repris le même procédé que le strapontin. Cette table dispose d'un piston, ce qui facilite l'utilisation. Par contre, l'Assurance Invalidité ne paie pas tout, malheureusement. »

A la cuisine, c'est Vincent Messara-Yang qui guide les étudiants. L'architecte demande de se mouvoir autour de la cuisinière abaissée, d'ouvrir les placards qui s'ouvrent en descendant et de s'imaginer dans un ascenseur, toujours en fauteuil roulant : « Selon les nouvelles directives, les boutons d'ascenseur doivent être accessibles facilement et pour les malvoyants, l'étage zéro ou le rez doit être entouré de vert avec un repère tactile. Ce qui n'est pas souvent le cas. »

Dernier exercice pour la photographe : deux étudiants s'essaient à l'art du redressement, après une chute en chaise roulante... Pas du tout évident, mais objectif réussi ! Bravo à toute l'équipe pour son esprit fair-play ! Le Rollodrome est déjà reloué et se trouve dans une autre ville.



*Le Rollodrome à la place de La Sallaz à Lausanne avec HESAV*

(LLD)



*Participants au module de physiothérapie, le 28 mai 2015, à Lausanne*

(LLD)

### Intervenants :

Damien Currat, professeur de la filière Physiothérapie de HESAV

Vincent Messara-Yang, architecte EPFL en construction sans obstacle

Isabelle Terrier, coordinatrice de l'association Handicap Architecture et Urbanisme (HAU)

Lise Leyvraz-Dorier, assistante en communication HESAV